

La cause nationale...

En 2023, la Première Ministre a décidé de consacrer sa grande cause nationale 2023 à la promotion du mentorat ! “Un jeune, un mentor”, comme levier d’émancipation professionnelle de tous les jeunes de France.

Cette grande cause nationale va notamment permettre aux lycéennes et aux lycéens professionnels d’être accompagnés et soutenus par un “mentor”, pour prendre pleinement confiance en leurs capacités.

Les jeunes doivent avoir leur maître à penser, leur guide, leur lumière : une drôle d’idée de l’apprentissage et de l’éducation presque mythologique et empreinte de verticalité paternaliste.

En écoutant cela, on se demande comment ces lycéens réussissent en LP depuis des années... Nous, enseignantes et enseignants, personnels, équipes pédagogiques, entreprises accueillant les jeunes, sommes donc considérés par ce gouvernement comme des actrices et acteurs de la non réussite des jeunes ! Cette méprise de toutes les catégories appartenant aux lycées professionnels n’est ni tolérable ni acceptable.

Rappelons qu’en 2020, la grande cause nationale était l’égalité entre les hommes et les femmes. Nous en sommes loin !

Rappelons qu’en 2021 la grande cause nationale était l’apprentissage de la lecture ! Avons-nous vu une différence ? Nous devons probablement être aveugles.



En 2024, la promotion de l’activité physique et sportive sera la grande cause nationale...

Espérons qu’il n’y aura pas que les JO, mais que l’usage des équipements sportifs sera accessible et gratuit tous les jours, le prix des licences en baisse, etc. Attendons 2024...

La langue officielle devient celle du mensonge permanent. Les “grandes causes nationales” servent de cache misère. Le “mentorat” ne résoudra aucun problème et ne fera oublier à personne la casse de l’éducation. On ne marche pas !

Qui paie ?
Quels objectifs ?
Quelles conséquences ?

Le Président applique maintenant sa réforme de l'apprentissage d'octobre 2022.

Il supprime du temps de formation en lycée pro pour augmenter le temps de présence des élèves en entreprise et veut particulièrement renforcer la mainmise des entreprises sur la formation scolaire. Même si cette réforme fut largement dénoncée par de nombreux acteurs du secteur, le Président, comme d'habitude, n'écoute personne et n'entend que lui.



L'intégralité de cette réforme sera donc effective à la rentrée 2024 !



Les deux principales mesures de MACRON pour en finir avec le LP :

Gratifier les périodes de stages des élèves de la voie professionnelle

Cette allocation de stage concerne tous les lycéens qui préparent un diplôme professionnel de niveau secondaire.



- **50 euros** par semaine pour les lycéens professionnels inscrits en 1^{ère} année de CAP et en seconde du baccalauréat professionnel,
- **75 euros** par semaine pour les lycéens professionnels inscrits en 2^{ème} année de CAP et en première du baccalauréat professionnel,
- **100 euros** par semaine pour les lycéens professionnels inscrits en terminale du baccalauréat professionnel.

Nos remarques :

Quel est le taux de gratification ?

- en seconde : 1,42 euro de l'heure
- en première : 2,14 euros de l'heure
- en terminale : 2,85 euros de l'heure

La voie de la richesse après celle de l'excellence de perdre des heures de cours !

Qui paie "ces généreuses" gratifications ?

Nous toutes et tous avec nos impôts ! C'est encore trop cher pour les entreprises puisqu'un apprenti de moins de 18 ans lors de sa première année rapporte 28 euros par mois à l'entreprise avec l'aide de l'Etat.

Pour quel but final ?

Faire converger jusqu'à fusionner la formation initiale et l'apprentissage pour que le LP devienne un centre de formation. La première étape avait déjà été franchie avec la mixité des publics, le gouvernement continue de tracer sa route au détriment des premiers concernés, les élèves et les apprentis. Tout en complexifiant les tâches des enseignantes et enseignants corvéables.

L'analyse complète
des 12 mesures



Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève

De septembre à la mi-mai : 30 semaines communes dont 22 semaines de cours avec une augmentation de 10 % des matières "fondamentales". Cette organisation est plutôt une **désorganisation de l'année scolaire** avec un arrêt des cours au mois de mai.

- de septembre à mai : le passage des CCF de l'Enseignement Général

Mi-mai, les emplois du temps professeurs et élèves seront différents de ceux du début d'année pour toutes et tous avec la mise en place de deux parcours diversifiés proposés et au choix des élèves.

- 6 semaines de PFMP gratifiées ou 6 semaines de cours pour une poursuite d'étude sans cadrage national,
- à partir de mai et jusqu'à la fin de l'année scolaire CCF EP, épreuve ponctuelle de PSE, oral de chef-d'œuvre et l'oral de contrôle. Les élèves reviendront de l'entreprise (donc sans révisions).

Nos remarques :

Quelle sera la durée de formation du BAC PRO ?

Avec les familles de métiers, le bac pro a été déspecialisé et réduit à deux ans et demi ; avec ce projet de réforme, **il va passer à deux ans ! La réorganisation nouvelles des 3 années revient à supprimer 7 semaines de cours (200h en tout) dont 3 semaines en moins pour faire passer le Bac en terminale !** Les heures allouées aux matières générales sont tout bonnement enlevées aux matières pros et ne compensent rien sur la totalité de la formation et encore moins ce qui a été ôté par la précédente réforme Blanquer.

De 2008 à 2024, entre le passage du BAC PRO en 3 ans et les multiples réformes, nous aurons perdu 2 années de formation pour l'obtention d'un BAC PRO !



Qui paie la réforme ?

Comme d'habitude, nous les enseignantes et enseignants, et surtout les élèves parce que le gouvernement ne tient pas compte des problématiques de formation (explosion du groupe classe en terminale, moins de cours, annualisation liée aux modules des parcours de terminale...).

Pour quel but final ?

Le gouvernement veut en finir avec le lycée pro ! Un temps de formation en lycée qui diminue comme peau de chagrin et une augmentation des PFMP. Nous ne pouvons plus former les élèves pour leur permettre une insertion professionnelle dans de bonnes conditions. Une fois le système cassé, il ne restera plus que l'apprentissage, seule méthode efficace aux yeux de nos gouvernants pour former les jeunes et faire profiter les entreprises d'une main d'œuvre bon marché et profilée uniquement pour le patronat. Avec ceci une politique adéquationniste : les diplômes préparés seront dictés par les entreprises du bassin et ne seront plus en accord avec le potentiel et les goûts de l'élève. Sans compter la précarité de l'avenir d'un tel système.



Retrouvez tous nos guides en flashant ce QR Code

On vous explique, Monsieur le Ministre !

La voie professionnelle sous statut scolaire accueille 37% des élèves, concentrant notamment 57 % d'apprenants dits « d'origine sociale défavorisée ». Cette nouvelle réforme, telle qu'elle est, va davantage encore desservir les jeunes issus de ces milieux populaires.

La réforme Macron-Attal suit manifestement la voie de l'employabilité immédiate, au détriment des autres missions (éducation, ouverture culturelle, culture professionnelle, citoyenneté...).

Pour la CGT Enseignement Privé, au contraire, la voie professionnelle a pour devoir et vocation de « former l'Homme, le Citoyen et le Travailleur ». Elle se doit d'être émancipatrice.

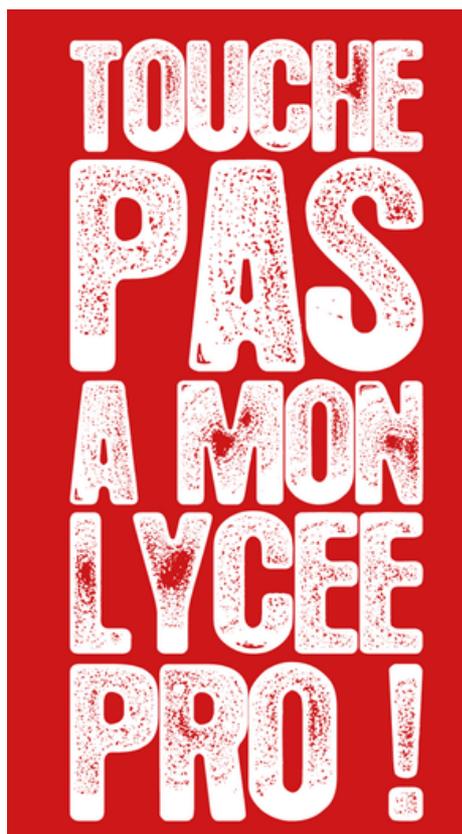
L'augmentation des PFMP ne sert à rien. Pour une majorité, les stages n'apportent pas un plus à la formation des élèves et ne jouent pas leur rôle complémentaire à l'acquisition ou au renforcement de compétences.

Augmenter la durée des PFMP est une attaque contre la réussite et l'intégration de nos élèves dans leur futur métier.

Le plus important est d'investir pour l'avenir de nos élèves et des futurs travailleurs et non de donner l'opportunité aux entreprises d'augmenter leurs profits à leurs détriments en usant et abusant d'une main d'œuvre pas chère perfusée par l'Etat !

La CGT Enseignement Privé n'acceptera pas ces attaques, monsieur le Ministre, contre l'enseignement professionnel et se mobilisera pour défendre les intérêts du lycée professionnel et de ses élèves ainsi que les statuts et les conditions de travail des PLP.

Nous nous mobiliserons pour défendre un lycée pro sous statut scolaire émancipateur constitué d'une éducation qui permet l'élévation des consciences des jeunes citoyennes et citoyens, d'une instruction de qualité et d'une formation professionnelle diplômante, vraiment qualifiante dans sa diversité et sa liberté de choix et de parcours.



**Pour la défense du LP,
Rejoins la CGT !**